

La négritude contestation et restauration du patrimoine

Dr Moussa Camara
Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

Résumé :

La mouvance scripturaire des poètes de la négritude prend deux directions complémentaires. L'une repose sur la révolte des pionniers du mouvement contre les injustices du système colonial. Ce qui passe par la dénonciation des écarts de ce système reposant sur le mensonge, la terreur et l'exploitation à tous les niveaux : politique, économique, social, religieux et culturel. L'autre veine consiste à rétablir la vérité longtemps occultée, par la réhabilitation du patrimoine bafoué de l'Afrique. Ce qui passe par la revalorisation de l'histoire, de la culture et de la civilisation des peuples Noirs et des peuples de l'Afrique de manière générale qui n'ont rien à envier aux autres civilisations du monde. A travers leur écriture, René Maran, Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor, Léon Gontran Damas et David Diop s'inscrivent dans cette double posture.

Mots-clés :

civilisation, culture, histoire, patrimoine, réhabilitation, révolte.

The Negritude protest and restoration of heritage

Abstract:

The scriptural movement of the negritude poets takes two complementary directions. One is based on the revolt of the pioneers of the movement against the injustices of the colonial system. This involves denouncing the deviations of this system which is based on lies, terror and exploitation at all levels: political, economic, social, religious and cultural. The other vein consists in reestablishing the long concealed truth, by the rehabilitation of the scoffed heritage of Africa. This involves revaluing the history, culture and civilization of the Black peoples and the peoples of Africa in general who have nothing to envy to other civilizations in the world. Through their writing, René Maran, Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor, Léon Gontran Damas and David Diop subscribe to this double posture.

Key words:

civilization, culture, history, heritage, rehabilitation, revolt.

Les poètes de la négritude ont marqué l'histoire de la littérature eu égard à leur combat culturel pour réparer une injustice forgée par le système colonial. Parti du binôme acculturation-assimilation théorisé par le colon et qui consiste à nier la civilisation du colonisé pour lui imposer sa propre culture, ce système a ignoré et même occulté à dessein la culturalité des peuples soumis. Le mal a été si profond que le colonisé s'est retrouvé coupé de ses racines, assimilé à son maître Blanc qu'il s'évertue à singer de gré ou de force. Frantz Fanon fait le portrait du déraciné dans son célèbre ouvrage, "Peau noire masque blanc"⁽¹⁾. A la longue, les générations immédiates venues après cette politique machiavélique de lavage de cerveau pour une domination plus systématique se sont retrouvées sans repères surtout que dans les colonies françaises par exemple il était enseigné que les Sénégalais, les Algériens, bref les colonies françaises ont pour ancêtres les Gaulois. Des témoignages vivants concordent sur le fait qu'ils apprenaient cela à l'école et dans certains cas cela était à répéter chaque matin par les élèves, sous forme de récitation, en plus de la marseillaise qu'il fallait entonner tous les jours dans les quatre communes françaises du Sénégal : Dakar, Rufisque, Gorée et Saint-Louis. Cette situation du déni de l'autre et de tout ce qui lui est spécifique et qui fonde son patrimoine culturel a pour mobil la domination culturelle, religieuse, politique et économique. Au préalable, il fallait faire la table rase, ravalier le colonisé à l'état de bête, le rendre inculte et à la limite "sauvage, primitif et barbare"⁽²⁾. C'est du moins la voie par laquelle il fallait passer pour d'une part, se donner bonne conscience et d'autre part, justifier cette entreprise inhumaine aux yeux du monde.

Il faut attendre la fin de la Première Guerre Mondiale qui avait mobilisé des tirailleurs Sénégalais et autres issus des colonies pour que commence réellement la prise de conscience. Ainsi, au tournant des années 1930 et plus précisément en 1934,

la négritude voit le jour. Ce mouvement est le résultat de la rencontre de jeunes étudiants venus des colonies françaises (Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor et Léon Gontran Damas) qui se lancent dans la lutte pour la revalorisation de leur culture et de leur civilisation, non sans contester, souvent de manière violente, les thèses bricolées pour soumettre les indigènes. La démarche de Césaire qu'on lit dans "Cahier d'un retour au pays natal"⁽³⁾ est explicitement contestataire de la situation coloniale et en même temps, il chante la nostalgie de l'Afrique mère. Il se différencie de Léopold Sédar Senghor par le ton, qui dans "Chants d'ombre"⁽⁴⁾, renoue avec la réalité de ses origines, de ses ancêtres Sérères et des particularités culturelles de l'Afrique berceau des civilisations. Au cours de cette réflexion, nous verrons le mode contestataire des poètes de la négritude avant de voir en quoi leur écriture va à la quête du patrimoine bafoué et occulté pour le réhabiliter.

1 - Une écriture révolutionnaire :

Du point de vue purement littéraire, s'il faut remonter aux lointaines origines du mouvement de la négritude, il faut tour à tour interroger la négro-renaissance des écrivains noirs américains et la publication de l'ouvrage de René Maran que d'aucuns considèrent comme étant le premier roman nègre. En effet, luttant contre la ségrégation raciale et revendiquant les droits des Noirs américains, William Edward Du Bois par exemple dans "Ames du peuple noir" exprime sa fierté d'être noir : "Nous, créateurs de la nouvelle génération nègre, nous voulons exprimer notre personnalité noire sans honte ni crainte. Si cela plaît aux Blancs, nous en sommes fort heureux. Si cela ne leur plaît pas, peu importe. Nous savons que nous sommes beaux. Et laids aussi. Le tam-tam pleure et le tam-tam rit. Si cela plaît aux gens de couleur, nous en sommes fort heureux, si cela ne leur plaît pas, peu importe. C'est demain que nous construisons nos temples, des temples solides comme nous pouvons en édifier, et nous nous tenons dressés au sommet de la montagne libres en nous-

mêmes"⁽⁵⁾. De l'autre côté, René Maran envoyé en Oubangui Chari, actuelle Centrafrique, pour le compte de l'administration coloniale française, découvre la réalité des indigènes. Une réalité qui contraste avec les descriptions "des peuples et civilisations exotiques"⁽⁶⁾ faites par les colons, pour amuser leurs compatriotes restés au pays. Maran rame alors à contre-courant de ses employeurs en rédigeant "Batouala"⁽⁷⁾ qui narre avec objectivité les réalités culturelles des populations autochtones, à l'image de Batoula, héros éponyme qui incarne les vertus guerrières de sa communauté. Il n'est pas non plus décrit comme un sauvage mais comme un homme porteur de valeurs culturelles positives. Cette démarche s'oppose aux habitudes coloniales qui présentaient l'indigène comme un objet de curiosité. Cette attitude révolutionnaire de René Maran lui a valu l'ire de l'administration coloniale française qui le sanctionne pour avoir trahi les attentes du système colonial. C'est donc la combinaison de ces facteurs qui favorise la naissance du mouvement de la négritude qui en est la conséquence logique. A ce titre, "Discours sur le colonialisme"⁽⁸⁾ d'Aimé Césaire analyse au peigne fin les écarts du système colonial auquel il s'attaque avec véhémence. Il explique avec fougue les impairs de la colonisation qui reposent sur un système de mépris, de complexe de supériorité, de racisme nourris aux ambitions démesurées d'un système impérial et par conséquent de domination. Dès lors, il milite pour la rupture de ce paradigme d'exploitation et de soumission des peuples colonisés. Pour lui, il n'y a pas d'équivoque : "Colonisation = Chosification"⁽⁹⁾ car il est clair que l'évangélisation, les écoles et les infrastructures brandies par l'envahisseur pour justifier sa forfaiture restent des prétextes fallacieux. L'histoire lui donne aujourd'hui raison puisqu'après plus de quatre cents ans de domination, l'Afrique stagne et peine à sortir la tête de l'eau. Elle est pour la métropole une vache laitière et une poule aux œufs d'or qu'elle n'est pas encore prête à laisser. Le néocolonialisme qui fait tant mal à l'Afrique continue encore à

l'étouffer dans tous les domaines.

C'est sans doute le fait d'avoir imaginé ce scénario auquel ce continent est confronté aujourd'hui qu'Aimé Césaire, d'un œil averti et visionnaire s'en prenait violemment aux colonisateurs dans "Cahier d'un retour au pays natal" : "Au bout du petit matin... Va-t'en, lui-dis-je, gueule de flic, gueule de vache, je déteste les larbins de l'ordre et les hannetons de l'espérance. Va-t'en mauvais gris-gris, punaise de moinillon"⁽¹⁰⁾. Alliant sémantique protestataire et verbe rebelle il s'attaque par ailleurs aux normes syntaxiques de la langue française pour exprimer sa révolte. Voilà pourquoi l'écriture du "Cahier d'un retour au pays natal" s'affranchit des règles de la versification classique. L'auteur y adopte une écriture libre et effusionniste qui est le reflet du cri de cœur d'un poète sensible à l'injustice que subit son peuple. Ce peuple constitué d'hommes et de femmes qui, en plus de la douleur d'être arrachés à l'Afrique mère par la contrainte, le fouet et le meurtre en abandonnant sur place leurs ancêtres et tous les strates culturels qui constituent leurs repères, croupissent dans la misère de la pauvreté parce qu'exploités sans répit par le colon. Une exploitation accompagnée de la volonté manifeste de ce dernier d'enterrer l'histoire et de dissimuler le passé des hommes de culture réduits à l'artifice, à la danse, au jeu, voire à des divertissements sans fin qui inhibent la réflexion. C'est conscient de ce fait qu'Aimé Césaire se révolte et s'attaque aux colonisateurs qu'il charge de tous les épithètes possibles montrant sa désapprobation sur la manière de traiter ses frères Noirs.

Deux autres poètes de la négritude épousent l'approche de Césaire et montrent la violence de l'envahisseur par des mots sans équivoque. Dans "Pigments"⁽¹¹⁾, pour manifester sa révolte, Léon Gontran Damas désaxe de manière profonde les structures de la langue française. Il déstructure la phrase et segmente le vers en le rendant libre et par moment, il le morcèle jusqu'à s'appuyer sur une suite verticale de mots, en rompant l'axe

syntagmatique généralement moulu dans le sens horizontal. Son poème intitulé "Il est des nuit" en témoigne⁽¹²⁾:

"Il est des nuits sans nom
Il est des nuits sans lune
où jusqu'à l'asphyxie
moite
me prend
l'âcre odeur de sang
jaillissant
de toute trompe bouchée".

Par conséquent, il en résulte la disjonction du vers classique par une livraison simplement de mots parce qu'il refuse de se plier à une langue qui est le symbole de la domination culturelle. A cet égard, son écriture poétique s'inscrit dans une démarche de rupture par rapport aux normes établies par le colonisateur à travers sa langue. S'y ajoute une expression directe qui ne se soucie pas de la langue de bois. En ce sens, Damas nomme clairement la longue nuit subie par le colonisé ; nuit de peur et de pleurs orchestrées et nourries par le colon qui tire sa force et son pouvoir de la torture pouvant aboutir à la mort⁽¹³⁾:

"Des nuits sans nom
des nuits sans lune
la peine qui m'habite
m'opprime
la peine qui m'habite
m'étouffe".

De manière analogue, David Diop, dans "Coups de pilon"⁽¹⁴⁾, n'épargne pas le colon qu'il qualifie de bourreau ou de "Vautour" qui se nourrit de charogne par le travail forcé qu'il fait subir à l'esclave nègre en se nourrissant du fruit de sa sueur sous le prétexte de la mission civilisatrice : "En ce temps-là / A coups de gueule de civilisation / A coups d'eau bénite sur les fronts domestiqués / Les vautours construisent à l'ombre de leurs serres / Le sanglant monument de l'ère tutélaire.../ Les rires

agonisaient dans l'enfer métallique des routes"⁽¹⁵⁾. Mieux, il nie sa nature d'homme en le réduisant à une attitude simiesque propre seulement à imiter les manières du maître Blanc. Dans cette perspective, il traite de "Renégats" les Noirs qui ont cette attitude de mimétisme en copiant le mode vestimentaire, le parler et les manières des Blancs au détriment de leur vraie nature. Ainsi écrit-il ceci : "Mon frère aux dents qui brillent sous le compliment / Mon frère aux lunettes d'or / hypocrite / Sur des yeux rendus bleus par la parole du Maître / Mon pauvre frère au smoking à revers de soie/ Piaillant et susurrant et plastronnant dans les salons de la condescendance / Le soleil de ton pays n'est plus qu'une ombre/ Sur ton serein de civilisé / Et la case de ta grand-mère / Fait rougir un visage blanchi par les années d'humiliation / et de Mea Culpa"⁽¹⁶⁾.

Le poète trouve ce comportement indigne d'autant plus que si l'on en croit Chinua Achébé, dans "Le Monde s'effondre"⁽¹⁷⁾, un morceau de bois a beau séjourner pendant longtemps dans l'eau, il ne se transformera jamais en poisson. Au contraire, ce qui se produit généralement est plus regrettable dans la mesure où il peut en découler une situation inconfortable qui fait que l'homme déraciné perd ses repères et souffre de la situation d'entre-deux mondes. De surcroît, il n'est ni l'un, ni l'autre comme le souligne bien Abdoulaye Sadju dans "Nini la mulâtresse du Sénégal"⁽¹⁸⁾. Et cela s'explique peut-être par l'aspect contraint qui ôte toute possibilité de choix. On comprend alors l'attitude de David Diop qui consiste à récuser le code du bon nègre ou du bien assimilé qui respecte à la lettre les vœux du maître colonisateur qui en fin de compte le vide de sa personnalité et de toute sa substance culturelle.

En résumé, les poètes de la négritude, après une prise de conscience de l'assujettissement de leur peuple et de la profonde dépersonnalisation que le colonisateur a fait subir à ce même peuple par le déni de sa culture et de sa civilisation, s'engagent résolument dans une perspective de réhabilitation de leur

patrimoine.

2 - La revalorisation du patrimoine africain :

S'il y a un point sur lequel convergent les partisans de la négritude c'est bien la réhabilitation de la culture et de la civilisation noire bafouées par l'occident. Et l'affirmation de l'identité culturelle fut immédiatement ressentie par les leaders de la renaissance nègre comme la condition première de toute entreprise de libération. La priorité est alors de convaincre le monde que des nègres prétendus sans passé avaient élaboré depuis l'antiquité, d'authentiques cultures, susceptibles de rivaliser avec celles des plus anciennes civilisations de l'Europe et de l'Asie. Dès lors, il s'agit alors de montrer l'originalité de la culture noire. Léopold Sédar Senghor définissait le mouvement de la négritude comme l'ensemble des valeurs de la civilisation noire. Partant du concept de la négritude dont il reconnaît la paternité à Césaire même si dans son essence la vocation qu'il englobe a existé bien avant, il précise dans "Négritude, Arabisme et Francité" qu'il faut : "rendre à Césaire ce qui appartient à Césaire. Car c'est le poète et dramaturge martiniquais qui a forgé le mot dans les années 1932-1934. Mais la réalité recouverte par le mot existait bien avant, depuis 40000 ans, depuis les statuettes stéatopyges des Négroïdes de Grimaldi"⁽¹⁹⁾. En effet, les peuples de cette contrée probablement de race noire, donc négroïdes, sont considérés comme étant à l'origine de la civilisation aurignacienne du paléolithique supérieur.

D'après le poète et homme politique sénégalais, toute société humaine, où qu'elle soit essaie de s'adapter à la nature en la pliant à ses besoins tout comme cette société se plie aux exigences de la nature qui l'abrite. Il en ressort un ensemble de pratiques qui se répètent au fil du temps de manière rituelle et c'est ce qui explique l'énigme de la culture. Les peuples du monde entier ont connu cette phase qui particularise les uns par rapport aux autres. Les nègres ont vécu cette étape importante qui est le socle de leur civilisation. "Cette civilisation est

constituée d'une somme de réponses devant les énigmes de la nature, de démarches devant les exigences de l'énergie humaine. Elle est fondée sur une métaphysique, sur une ontologie, sur un esprit qui est la Culture, et elle comprend les mœurs, les sciences et techniques, les arts et les lettres, etc. Elle est fille de la race, de la géographie et de l'histoire, qui expliquent les façons de sentir, de penser et d'agir de chaque groupe humain"⁽²⁰⁾. Ce qui revient à dire qu'il n'existe pas en réalité de peuple sans culture et ce qui peut arriver tout au moins c'est l'ampleur de l'ignorance de l'intrus qui peine à percer le mystère de l'autre, c'est-à-dire le système de signes et de pratiques qui organisent son monde, symbolisent ses croyances et reflètent ses pratiques quotidiennes. Ou bien encore affirmer l'in-culturalité de l'autre peut être de mauvais aloi ; une approche de mauvaise foi qui frise le fourbe et l'indélicatesse intellectuelle.

Toutefois une telle démarche ne saurait continuellement prospérer car le temps finit toujours par rétablir la vérité. Et la vérité est que : "Les Négro-africains, comme toutes les autres ethnies de la terre, ont un ensemble spécifique de qualités dont l'esprit-culture, dans une situation donnée, a produit une civilisation originale, unique, irremplaçable"⁽²¹⁾. Ce postulat étant incessible, l'étape suivante est celle qui apporte les preuves qui révèlent les particularités culturelles des peuples noirs : leur patrimoine matériel et immatériel. Dans sa poésie, Léopold Sédar Senghor investit cette voie. Son recueil poétique, "Chants d'ombre" célèbre la culture, chante la beauté de la civilisation noire à travers ses hommes valeureux, ses femmes aux canons esthétiques balsamiques, ses institutions politiques multiséculaires, ses croyances animistes ancestrales, ses chants et ses danses fonctionnelles dont le mystère n'est percé que par les initiés. Le poème "Joal"⁽²²⁾ du nom de la ville natale du poète situé au cœur de son royaume d'enfance qu'il célèbre est aussi un canal par lequel il se remémore le passé. Senghor revient sous le mode de la souvenance sur les festivités royales de son

terroir : "Je me rappelle les fastes du Couchant / Où Koumba N'Dofène voulait faire tailler son manteau royal / Je me rappelle les festins funèbres fumant du sang des troupeaux égorgés / Du bruit des querelles, des rhapsodies des griots"⁽²³⁾.

Au demeurant, l'évocation de ce roi dans le contexte de réhabilitation de la mémoire des peuples noirs n'est pas fortuite. C'est pour le poète une manière d'enseigner à son lecteur la profondeur culturelle de ces terroirs grouillants d'histoire politique digne d'être revisitée. En outre, il faut distinguer deux Koumba N'Dofène : Le premier est l'oncle du second qui lui a succédé au trône. Le poète fait certainement allusion au neveu qui était le roi du Sine de 1897 à 1929 et ce règne coïncide avec l'enfance de Senghor né en 1906 à Joal. Koumba N'Dofène 1^{er} régna de 1853 jusqu'à sa mort le 23 août 1871. Issu d'une longue lignée royale, il était le fils de Maad Souka Ndela Diouf et de la Linguère Gnilane Diogoy Diouf. Son père Souka Ndela était originaire de la maison royale de Semou Ndiké Diouf qui fut le fondateur de la maison royale et le troisième et dernier de la dynastie paternelle Diouf du Sine et du Saloum dans le XVIII^e siècle. La lignée royale paternelle a été au cœur de trois royaumes : le Sine, le Saloum et le Baol. Quand on remonte l'histoire, on atterrit au XII^e siècle avec le roi du Lâ de la maison de Maad Ndaah Ndiémé Diouf du Baol. Sa mère, la Linguère Gnilane Diogoy Diouf est issue de la dynastie maternelle de Guelwar etc. Une profonde architecture culturelle régit ici les modes de succession au pouvoir. N'importe qui ne peut y accéder dans ces provinces qui suturent l'arsenal politico-culturel du Sénégal d'avant la colonisation.

Lorsqu'on se rend au nord du Sénégal on découvre le règne des Dénianké⁽²⁴⁾ (1559-1776) dont le fondateur, à la fin du XV^e et le début du XVI^e siècle est Koli Tengoulla Ba, un chef Peul venu du Sud et qui eut le mérite d'unifier le royaume du Fouta Toro, ancien Tékrou⁽²⁵⁾ dont la lignée a régné plus de deux siècles. La révolution des Toorodos de 1776 met fin au cycle des Dénianké.

Elle a à sa tête le docteur ès lettres coraniques Therno Souleymane Baal qui crée le deuxième Etat théocratique du Sénégal après celui du Boundou considéré comme le premier en Afrique subsaharienne et institué au XV^e siècle par El Hadj Malik Sy Daouda Boucar Diam Sy qui repose près de Wouro Himadou dans la commune de Bélé⁽²⁶⁾. Thierno Souleymane Baal instaure l'Almamyya, organise la prise de pouvoir avec des règles d'une éthique irréprochable. Il combat, dans le Fouta Toro, la corruption, l'impunité, l'enrichissement illicite et la dévolution monarchique du pouvoir pour asseoir l'audit, la transparence, la déclaration du patrimoine, la reddition des comptes, la compétence et l'efficacité. Intellectuel de haute facture doué d'un génie de haute portée politique et sociale, il est l'artisan des dix commandements ci-dessous qui disent long sur sa probité morale et son sens de la justice⁽²⁷⁾:

"Le Fouta est un et indivisible, le fleuve n'est pas une frontière, car c'est la même population peule qui habite sur les deux rives. Il va de Dagana à Njorol, de Hayré Ngal au Ferlo ;

L'égalité de tous devant la justice ;

Les chefs de village et de province, assistés des qaadis⁽²⁸⁾, connaîtront les affaires locales, conformément aux prescriptions islamiques ;

Les conflits entre les collectivités voisines sont soumis à l'arbitrage de l'Almamy qui prononce le jugement ou indique la marche à suivre pour régler le différend ;

Tout individu a droit d'appel auprès de l'Almamy s'il se sent lésé par un chef ou par un jugement ;

Les impôts, le produit des amendes et tous les revenus doivent être utilisés à des actions d'intérêt général ;

L'Almamy responsable de la défense peut requérir les services de tous les hommes valides à cette fin ;

Orphelins, enfants et vieillards doivent être protégés ;

Le titre royal de Saltigui (titre du roi dans la dynastie des Dénianké) est banni, le nouveau chef portera désormais le titre

d'Almamy ;

L'Almamy doit être désigné par le collège des grands électeurs venant des six provinces du Fouta. Cette décision doit être entérinée par le congrès des Foutankobés".

C'est dire que le patrimoine politico-culturel africain est réel et qu'il résiste à la politique de néantisation de l'histoire. La charte du mandé découlant de l'épopée de Soundjata Keita du Mali date du XII^e siècle et fait état de constitution qui organise la vie politique du monde mandingue. Djibril Tamsir Niane narre les péripéties de cette phase historique dans "Soundjata ou l'épopée mandingue"⁽²⁹⁾. C'est dire donc que l'Afrique a connu un passé riche d'histoire marquée par de grands hommes qui ont eu une influence sur la marche du monde. Conscient de cette valeur inestimable, David Diop, dans "Coups de pilon", chante cette Afrique guerrière : "Afrique mon Afrique / Afrique des fiers guerriers dans les savanes ancestrales / Afrique que chante ma grand-Mère / Au bord de son fleuve lointain"⁽³⁰⁾.

Force est de constater que les poètes de la négritude ont résolument lutté contre la politique de la "tabula rasa" qui consiste à nier la culture et la civilisation des peuples colonisés. En réponse à cette politique coloniale obscurantiste, les poètes de la négritude ont restitué leur patrimoine culturel de diverses manières.

En résumé, la poésie de la négritude sonne comme l'expression de la révolte des intellectuels, en particulier des poètes Noirs contre l'oppression coloniale. Leur démarche contestataire a permis de démasquer le mensonge colonial et de se tourner résolument vers la quête de la liberté. A ce titre, leur combat a été à l'avant-garde de la décolonisation politique puisque du point de vue culturel, ils ont montré qu'en réalité il n'y a pas de peuple sans culture. Et que la "tabula rasa" culturelle défendue par l'occupant n'est en réalité qu'un prétexte de domination et d'exploitation. L'acculturation et l'assimilation découlent de la déculturation, voire de la dépersonnalisation de

l'autre en le vidant de ce qui lui est propre et spécifique, à savoir sa culture. Cela revient à l'affaiblir pour éterniser sa dépendance et sa soumission en le rendant plus vulnérable, dès lors qu'il perd son système de référence. Les poètes de la négritude ont bien décelé ce subterfuge et l'ont battu en brèches.

Il restait alors à prouver au monde entier que les peuples Noirs sont détenteurs de culture et de civilisation qui ont fait leur fierté avant l'arrivée du colonisateur. D'où la nécessité de revisiter ce riche patrimoine qui a contribué à écrire l'histoire de l'Afrique et de l'humanité toute entière. Nous avons pu voir que ce continent a connu de grands hommes et de grands royaumes qui dans le passé étaient le terreau de belles civilisations avec des systèmes politiques qui ont fait leurs preuves bien avant la révolution française de 1789. La charte du mandé dénommé "Kouroukan Fougá"⁽³¹⁾ date du XII^e siècle avec l'épopée mandingue dont l'artisan principal est Soundjata Keiita. La première théocratie islamique du Boundou et de l'Afrique subsaharienne au XV^e siècle, sous l'égide d'El Hadj Malik Sy Daouda Boucar Diam Sy a été un grand foyer de culture et de protection des plus vulnérables. La deuxième théocratie islamique fondée au Fouta Toro par Thierno Souleymane Baal au XVIII^e siècle (en 1776) a posé le socle d'une société juste, cultivée et stable. Léopold Sédar Senghor a ouvert une parenthèse qui nous a permis de revisiter le règne de Koumba N'Dofène Diouf avec toute la tradition politique de sa lignée à travers le Sine, le Saloum et le Baol qui sont des royaumes traditionnels du Sénégal, avec un système politique bien authentique. Que dire de l'empire du Ghana (IV^e siècle), de l'empire du Mali (XIII^e siècle) et de l'empire du Songhaï (XV^e-XVI^e siècle) tous basés sur des civilisations multiséculaires, riches de traditions, de cultures et de foyers de connaissance ?

Notes :

1 - Frantz Fanon : Peau noire masques blancs, Seuil, Paris 1952.

- 2 - Jacques Chevrier : Littérature nègre, Armand Colin Editeur, Paris 1984, p. 15.
- 3 - Aimé Césaire : Cahier d'un retour au pays natal, Présence Africaine, Paris 1983.
- 4 - Léopold Sédar Senghor : Chants d'ombre suivis de Hosties noires, Editions du Seuil, Paris 1945.
- 5 - William Edward Burghardt Du Bois : Ames du peuple noir, La Découverte, Paris 2007, p. 32.
- 6 - Jacques Chevrier : op. cit., p. 15.
- 7 - René Maran : Batouala, Albin Michel, Paris 1921.
- 8 - Aimé Césaire : Discours sur le colonialisme, Ed. Réclame, Paris 1950.
- 9 - Ibid., p. 23.
- 10 - Aimé Césaire : Cahier d'un retour au pays natal, p. 7.
- 11 - Léon Gontran Damas : Pigments, Présence Africaine, Paris 1962.
- 12 - Ibid., p. 35.
- 13 - Ibid.
- 14 - David Diop : Coups de pilon, Présence Africaine, Paris 1973.
- 15 - Ibid., p. 10.
- 16 - Ibid., p. 19.
- 17 - Chinua Achébé : Le Monde s'effondre, Actes Sud, Paris 2013.
- 18 - Abdoulaye Sadji : Nini la mulâtresse du Sénégal, Présence Africaine, Paris 1951.
- 19 - Léopold Sédar Senghor : Négritude, Arabisme et Francité, Ed. Dar al-Kitab Allubnani, Beyrouth 1967, pp. 3-4.
- 20 - Ibid., pp. 3-5.
- 21 - Ibid.
- 22 - Léopold Sédar Senghor : Œuvre poétique, Editions du Seuil, Paris 1964.
- 23 - Ibid., p. 17.
- 24 - Déni est le radical qui donna par dérivation le substantif Dénianké ou Dényankobé. Et Déni est la mare où auraient campé les troupes de Koli Tengouella avant d'entreprendre la coquête du Fouta.
- 25 - Le royaume du Tékroun a été fondé avant le IX^e siècle et fut dirigé par la dynastie des Dia Ogo. A la fin du X^e siècle, le dernier roi de cette dynastie fut tué par War Diabi qui prit le pouvoir et donna naissance à la dynastie des Manna. War Diabi se convertit à l'Islam et lança la guerre sainte contre ses voisins. Le Tékroun était alors la première région islamisée du Sénégal. Le Tékroun était riche du commerce de l'or et des esclaves avant d'être conquis successivement par le royaume du Ghana (XI^e siècle), le royaume du Mali (XIII^e siècle) et le royaume du Djolof (XIV^e siècle).
- 26 - Bélé ou Séno Bélé (appellation plus ancienne) est un village traditionnel

qui a été successivement arrondissement, communauté rurale et aujourd'hui commune. Sa grande renommée est liée aux carrières de pierres qui ont servi à la construction des rails du chemin de fer Dakar-Niger et qui par ce fait a accueilli des travailleurs venus de divers horizons des pays qui partagent des frontières non loin de là. Il se situe à l'extrême Est du Sénégal oriental (Région de Tambacounda), à dix kilomètres de la commune de Kidira située sur la rive du fleuve Sénégal.

27 - Anonyme : "241 ans après la révolution torodo : Thierno Souleymane Baal toujours actuel", www.lequotidien.com du 4 novembre 2017, revisité le 16 juillet 2020.

28 - Les qaadis sont des conseillers juridiques spécialistes du droit.

29 - Djibril Tamsir Niane : *Soundjata ou l'épopée mandingue*, Présence Africaine, Paris 1960.

30 - David Diop : *Coups de pilon*, Présence Africaine, Paris 1973, p. 29.

31 - "Au début du XIII^e siècle, à l'issue d'une grande victoire militaire, le fondateur de l'Empire mandingue et l'assemblée de ses hommes de tête ont proclamé à Kouroukan Fouga la Charte du Mandén nouveau, du nom du territoire situé dans le haut bassin du fleuve Niger, entre la Guinée et le Mali actuels. La Charte, qui est l'une des plus anciennes constitutions au monde même si elle n'existe que sous forme orale, se compose d'un préambule et de sept chapitres prônant notamment la paix sociale dans la diversité, l'inviolabilité de la personne humaine, l'éducation, l'intégrité de la patrie, la sécurité alimentaire, l'abolition de l'esclavage par razzia, la liberté d'expression et d'entreprise. Si l'Empire a disparu, les paroles de la Charte et les rites associés continuent d'être transmis oralement, de père en fils, et de manière codifiée au sein du clan des Malinkés. Pour que la tradition ne soit pas perdue, des cérémonies commémoratives annuelles de l'assemblée historique sont organisées au village de Kangaba (contigu à la vaste clairière Kouroukan Fouga, de nos jours au Mali, près de la frontière de la Guinée). Elles sont soutenues par les autorités locales et nationales du Mali. La charte est inscrite en 2009 sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité".
Sources : <https://ich.unesco.org/fr/RL> document consulté le 19 juillet 2020.

Pour citer l'article :

* Dr Moussa Camara : *La négritude - contestation et restauration du patrimoine*, *Revue Annales du patrimoine*, Université de Mostaganem, N° 20, 2020, pp. 35-49.

<http://annales.univ-mosta.dz>